

Master Administrations et Echanges Internationaux - Parcours : Relations Sociales Ressources Humaines

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

24 mois
815 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Former des professionnels spécialistes des ressources humaines et des relations sociales, capables d'assurer une réponse efficace aux différentes exigences en matière de performance économique, développement du potentiel humain, sécurité juridique et développement sociétal. La formation vise à apporter un socle de connaissances transversales, savoir-faire opérationnels et compétences fondamentales, permettant d'appréhender toutes les dimensions du management et de la gestion des RH et des RS, afin d'accompagner efficacement les transformations des entreprises sur le plan économique, humain, social et sociétal.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'une Licence dans le domaine droit économie gestion. Accès possible en M2

Admission :

en M1 sur dossier

en M2 sur dossier et entretien

Dépôt de candidature :

en M1 du 15 janvier au 31 mai, dossier de candidature disponible sur le site de l'AEI - International School : <https://aei.u-pec.fr/alternance>

en M2 du 15 janvier au 31 mai sur <https://aei.u-pec.fr/alternance>

► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

► Contacts

Responsable pédagogique : François GRIMA – grima@u-pec.fr / Myriam CARESSA : myriam.caressa@u-pec.fr

Contact administratif : Cindy AFANE ELA - cindy.afane-ela@u-pec.fr - Tél. : 01 45 17 19 46

Contact CFA EVE : VEGA Elodie - e.vega@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 08 /

► Lieu(x) de formation

Université Paris Est Créteil - Val de
Marne
61, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL



Programme de la formation

Master 1

UE1 - Globalisation et management des organisations

- Pilotage de la performance financière
- Stratégie et pilotage de la transformation digitale

U2 - Droit des affaires

- Droit de l'entreprise
- Business Communication

UE3 - Environnement international

- Marketing international
- Analyse des marchés internationaux

UE4 - Conduite du changement et pilotage économique des RH

- Développement des compétences et gestions des talents
- Contrôle de gestion sociale

UE5 - Pratiques des relations sociales

- Droit social et santé au travail
- Droit du travail et diversité dans les organisations
- Relations sociales et pilotage du dialogue social

UE6 - Management et fonction RH

- Communication interne et gestion de crise
- Transformation digitale et droits des salariés
- Learning social et marketing RH

UE7 - Professionnalisation

- Mémoire professionnel

Master 2

UE1 - Environnement international & innovation

- Culture and intercultural management
- Management de l'innovation

UE2 - Management de projets

- Projet management

- Pilotage du changement

UE3 - Marchés internationaux

- RSE et globalisation
- Etudes marketing

UE4 - Management des RH et transformation des organisations

- Gestion des RH et nouveaux modes de travail
- Organisations et pilotage des ressources humaines

UE5 - Relations sociales et motivations des salariés

- Politiques de rémunération - Compensation & Benefits - avantages sociaux
- SIRH

UE6 - Relations sociales et gestion des RH

- Ressources humaines et stratégies d'entreprise
- Management du dialogue social

UE7 - Professionnalisation

- Business Game
- Mémoire professionnel

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-